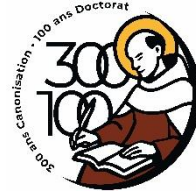




DÉFINITOIRE GÉNÉRAL
DES CARMES DÉCHAUX
Corso d'Italia, 38
00198 Roma – Italia



**Saint Jean
de la Croix
2026**

SEXENNAT 2021-2027 – LETTRE N° 19

Rome, le 15 mars 2026

Chers frères et sœurs du Carmel thérésien,

Le Définitoire Général s'est réuni à Rome pour sa session trimestrielle du 2 au 13 mars. Durante les premiers jours, le P. Pius a participé à la réunion en ligne, car il était bloqué au Qatar en raison du conflit armé dans la région. Heureusement, il a pu rejoindre Rome le samedi 7. Nous suivons attentivement la situation de nos frères et sœurs en Israël, au Liban, en Irak et dans d'autres pays voisins. Nous prions avec ferveur et espérance pour la paix dans le monde.

Nous avons commencé notre rencontre par un bref tour d'horizon des activités que chacun de nous a menées au cours des dernières semaines et des rencontres auxquelles il a participé. Cette année est marquée par la célébration du jubilé sanjuaniste, qui connaît un écho remarquable dans de nombreuses régions du monde. Par ailleurs, du côté des frères, nous nous trouvons dans le semestre des chapitres triennaux. Ces derniers sont l'occasion de revoir et de renouveler les projets et calendriers de chaque circonscription, ainsi que d'élire ceux qui assumeront des services de gouvernement.

Priorités du sexennat

Comme à l'accoutumée, nous avons fait le bilan des avancées concernant les thèmes prioritaires de ce sexennat.

Formation initiale

En premier lieu, dans le domaine de la formation, nous signalons que le travail intense de révision de la *Ratio Institutionis* se poursuit. À la mi-mars, la commission internationale s'est réunie à la Maison Généralice pour poursuivre son analyse des contributions reçues des Circonscriptions de l'Ordre et avancer dans sa rédaction du projet final du texte.

De même, quelques informations concernant la communauté du Collège international de Rome ont été partagées. Nous avons en outre eu le plaisir d'accueillir à la Maison Généralice les étudiants de première année. Certaines Circonscriptions ont demandé à ce que les étudiants

puissent être accueillis à Rome dès le cycle des études de philosophie, et non pas seulement pour le cycle théologique. Cette proposition fera l'objet d'un examen approfondi, en dialogue avec les différentes instances concernées.

Vie intellectuelle et universitaire

En ce qui concerne les centres d'études, nous avons eu un entretien approfondi avec le P. Christof Betschart, qui arrive au terme de son deuxième mandat triennal comme recteur du Teresianum. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement actif et son service efficace au cours de ces deux mandats. Il nous a présenté la situation et les perspectives de la Faculté de théologie et de l'Institut de spiritualité, ainsi que des informations sur les centres liés au Teresianum. Le corps enseignant reste stable : bien que certains professeurs approchent de l'âge de la retraite, il existe de bonnes perspectives de renouvellement grâce à de jeunes candidats. Le nombre d'étudiants, sans être très élevé, permet de maintenir actifs les différents cycles académiques. Nous continuons à encourager les religieux de l'Ordre à donner de l'importance aux études et à la recherche, et les Circonscriptions à envoyer des étudiants à Rome. De son côté, le Teresianum continue à travailler pour renouveler son offre académique avec de nouvelles initiatives, comme par exemple un possible lien entre la formation pour formateurs et la licence.

Le CITEs d'Ávila, quant à lui, poursuit son programme varié de cours et d'activités. Ces derniers jours, nous avons reçu un courrier officiel nous informant que sa demande d'affiliation au Teresianum ne peut être acceptée pour le moment par le Dicastère pour la culture et l'éducation. En effet, la Conférence Épiscopale Espagnole a entamé un processus de restructuration générale des centres d'études supérieures et a, dans l'intervalle, suspendu l'octroi de nouvelles autorisations.

Le 14 novembre 2026 marquera le centenaire de l'inauguration du « Collège international Sainte Thérèse de Jésus et Saint Jean de la Croix » de Rome, fondé dans les locaux actuels de la Maison Généralice ; cela a été le point de départ non seulement de l'actuel Collège international, mais aussi de notre Faculté de Théologie du Teresianum et de la communauté des professeurs. Nous étudions la possibilité d'organiser une cérémonie commémorative qui associerait les trois communautés du Teresianum et la Maison Généralice.

Pastorale des jeunes

Le Définitoire continue de porter un intérêt particulier à la promotion de la pastorale des jeunes dans tout l'Ordre. Il y a la ferme volonté de mettre en place une commission internationale qui soit opérationnelle et efficace. À cette fin, des discussions sont déjà en cours avec une quinzaine de délégués et de responsables de la pastorale issus de différentes régions. La nécessité de commencer dès maintenant à travailler en vue des prochaines Journées Mondiales de la Jeunesse, qui se tiendront à Séoul (Corée du Sud) du 3 au 8 août 2027, avec le soutien de l'archevêque local, notre frère Mgr Peter Chung, a été soulignée.

Anniversaires

Les célébrations de l'année de saint Jean de la Croix se poursuivent, à l'occasion du troisième centenaire de sa canonisation (27 décembre 1726) et du premier centenaire de sa proclamation comme Docteur de l'Église (24 août 1926). Les célébrations marquant le début du

centenaire à Ubeda et à Ségovie ont été appréciées, notamment grâce à la restauration du mausolée. Les fiches pour la lecture communautaire de textes sanjuanistes, consacrées au thème de la création, ont reçu un bon accueil et aident à se rapprocher du Saint et de ses écrits depuis cette perspective. La Province ibérique a par ailleurs organisé diverses activités religieuses et culturelles dans les lieux sanjuanistes.

Le programme détaillé du grand congrès international organisé par le Teresianum et le CITEs, qui se tiendra à Rome et à Ávila du 22 au 26 juin 2026, a déjà été rendu public. Des spécialistes renommés de saint Jean de la Croix et de la mystique en général y participeront. Il sera possible de le suivre en présentiel et en ligne (www.teresianum.net/congresso-2026; www.mistica.es/evento/la-mistica-paraiso-perdido-o-tierra-de-promision).

En 2027, nous célébrerons le centenaire de la proclamation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus comme patronne des missions (14 décembre 1927). Ce sera une bonne occasion d'approfondir l'importance des missions pour l'Ordre, ainsi que la dimension missionnaire et apostolique, qui est une partie essentielle de notre mode de vie. Ce thème pourrait être un sujet pertinent pour le prochain Chapitre Général, qui se célébrera justement l'année prochaine.

Vie mariale

Pour ce qui est de la vie mariale, nous avons constaté l'impact positif de certaines initiatives récentes. L'un des projets en cours est la consultation des responsables de sanctuaires mariaux de l'Ordre afin de promouvoir et de renouveler la dévotion mariale. Il s'agit de développer une dévotion mûre, qui s'éloigne de la superficialité et se concentre sur une théologie mariale renouvelée.

Visites pastorales

Le Définitoire a étudié les rapports des Visites pastorales effectuées par les Définitours au cours des dernières semaines. Nous présentons ici les points les plus importants ainsi que certaines des observations et propositions approuvées par le Définitoire.

Malabar

Le Père Pius a effectué la Visite pastorale de la Province de Malabar (Inde) entre janvier et février 2026. La Visite s'est déroulée en deux phases : la première dans la Délégation de Ranchi et la seconde au Kerala et à Bangalore. Le Père Général y était présent du 6 au 19 février.

La Province compte 197 frères profès solennels. Le flux de vocations reste constant, avec 26 postulants, 9 novices et 31 frères profès temporels. Elle gère 30 maisons, dont 6 paroisses, 6 centres spirituels et des institutions telles que des maisons d'édition (*Carmel International Publishing House*) et des centres sociaux. Plus de la moitié de ses membres ont moins de 50 ans. Le niveau académique est élevé, avec près de 40 frères titulaires d'un doctorat. On note un fort engagement dans l'apostolat de la confession, les centres spirituels et le travail missionnaire.

Le rapport met en évidence quelques aspects qui nécessitent une attention particulière. On observe une tendance à négliger l'oraison silencieuse (mentale) en raison d'un excès d'activités apostoliques. Bien que la Province soit économiquement stable grâce à des projets

commerciaux, de nombreuses maisons ne sont pas autonomes. Il est recommandé de réaliser des audits internes annuels. Les fréquents transferts de frères, source d'instabilité, sont préoccupants. En ce qui concerne la formation, il est urgent de former des formateurs et des professeurs de philosophie et de théologie.

Parmi les décisions prises lors de la Visite, on peut citer : l'élaboration d'un plan détaillé pour former les nouveaux formateurs ; donner la priorité à l'autosuffisance économique de chaque communauté ; sécuriser et protéger les biens immobiliers ; il a également été décidé de vendre la propriété de Kainakary afin d'en acquérir une autre dans le même diocèse.

En ce qui concerne la Délégation de Ranchi, la mission a débuté en 1989 avec une maison à Kokar (Ranchi), dans l'État du Jharkhand. Elle a été fondée par la Province de Malabar afin d'étendre la présence carmélitaine et l'évangélisation dans le nord-est de l'Inde (Jharkhand et Bihar). Elle compte un total de 8 maisons et 31 frères, dont 23 sont originaires d'États du nord de l'Inde. Il y a 52 personnes en formation à différentes étapes, parmi lesquelles 20 aspirants et 10 étudiants en théologie. Elle gère 3 écoles (Ormanjhi, Bandhgari et Dumka) et un centre spirituel à Kokar.

L'église du sanctuaire Velankanni Matha à Simdega a récemment été achevée (septembre 2024), ainsi qu'une église dédiée à sainte Thérèse de Lisieux (juillet 2025). Une nouvelle mission a également été ouverte à Harimohra (Bihar), où deux hectares de terrain ont été acquis, le mur d'enceinte a été achevé à Kunti et la construction du couvent est en cours.

Les membres de la Délégation sont unanimes dans leur souhait de devenir un Vicariat régional. Le Définitoire estime que cette mission est prometteuse et a demandé à la Province de préparer des Statuts en vue de présenter une demande officielle. Il est important de préparer les frères à assumer des responsabilités en tant que formateurs et administrateurs d'écoles.

À partir du rapport du P. Pius, nous avons réfléchi à la meilleure façon de continuer à accompagner et à aider la Province de Malabar. Dans les prochains jours, les décisions prises et les demandes du Définitoire pour le nouveau triennat seront communiquées en détail à la Province.

Gênes

Les Pères Définitores Roberto M. Pirastu et Christophe-Marie Baudouin ont effectué, du 6 au 29 janvier, la Visite de la Province Sainte-Anne de Gênes, y compris les communautés de République tchèque. Le Père Général était présent lors des conclusions de la Visite.

La Province a une longue histoire et conserve une vitalité remarquable, mais elle est confrontée à une nouvelle réalité marquée par un début de baisse des effectifs. Elle compte actuellement 79 profès solennels en Italie, en République centrafricaine et en République tchèque. Sur le territoire de la Province, on trouve 3 monastères de Carmélites Déchaussées en Italie et deux en République tchèque. Quant au Carmel séculier, il y a 8 communautés en Italie, 1 en République tchèque et 3 en République centrafricaine.

En Italie, on soulignera l'activité de centres emblématiques tels que le Sanctuaire d'Arenzano (dédié à l'Enfant-Jésus et où se trouve un Petit Séminaire), la communauté de formation de Gênes (avec sa pharmacie historique) et le centre spirituel de Bocca di Magra. On observe toutefois une certaine lassitude dans certaines communautés, due à une charge pastorale excessive et à la gestion de bâtiments de grande envergure.

La Délégation de la République tchèque, centrée sur le sanctuaire de l'Enfant-Jésus de Prague, a besoin d'un renouveau. Il a été proposé d'entamer des discussions avec la Province de Cracovie en vue d'une éventuelle collaboration avec les frères de Slovaquie.

En ce qui concerne la formation et la pastorale vocationnelle, il faut reconnaître les efforts considérables déployés au Petit Séminaire. Il est recommandé de renforcer la pastorale auprès des jeunes d'autres milieux et d'améliorer l'accompagnement personnalisé des religieux après leur profession solennelle.

La situation financière est saine, mais les revenus diminuent. Il est recommandé de renforcer l'accompagnement et la coordination avec l'économat provincial afin d'adapter l'utilisation des grandes structures aux besoins réels des communautés.

Parmi les propositions pour l'avenir, on peut citer : établir un plan de restructuration des présences en Italie qui inclurait la fermeture d'au moins une communauté afin de renforcer celles qui restent ; donner plus d'autonomie à l'année de postulat ; et développer la collaboration avec le Commissariat de Sicile.

En conclusion, la Province jouit d'une base charismatique solide et d'une vision réaliste, mais elle doit prendre des décisions courageuses pour privilégier la qualité de la vie religieuse plutôt que le maintien des infrastructures matérielles.

République centrafricaine

Les Pères Définites Philbert Namphande et Jean-Baptiste Pagabeleguem ont effectué la Visite en République centrafricaine du 1er au 27 février 2026. Le Préposé Général était présent au cours des derniers jours. La Délégation appartient à la Province de Gênes et compte cinq communautés et trois fraternités du Carmel Séculier. Il y a 22 profès solennels (dont 4 en Italie et 2 au Cameroun) et 18 profès temporels (3 en Italie et 3 au Cameroun).

Les cinq communautés existantes sont :

- Bozoum (paroisse Saint-Michel) : fondée en 1971, c'est la première implantation des Carmes dans le pays. Son principal défi est le manque d'infrastructures adéquates dans le couvent.
- Yolé/Bouar (Séminaire de l'Enfant-Jésus) : considéré comme le meilleur établissement d'enseignement secondaire du pays, il accueille 77 séminaristes résidents et un total de 231 élèves externes. La communauté gère un vaste domaine de 150 hectares comprenant des fermes et des ateliers.
- Bouar (Saint-Élie) : maison du noviciat. Elle compte actuellement 5 novices (aucun Centrafricain cette année).
- Baoro (Paroisse) : communauté dédiée au service paroissial et éducatif.
- Bangui (Philosopha) : communauté jeune et dynamique, elle dispose d'une superficie de 130 hectares consacrés à l'agriculture et d'une école d'agriculture pour promouvoir l'autonomie économique.

Le rapport souligne que les communautés vivent fidèlement les piliers que sont la prière, la fraternité et l'apostolat, tout en pointant certains points critiques. Bien qu'il existe un patrimoine important et des projets agricoles, on constate une forte dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure (Procure des Missions). Il est recommandé de professionnaliser la gestion en faisant appel à des experts en gestion de projets et en administration. Il est urgent de rénover les maisons les plus anciennes, en particulier celle de Bozoum, afin de garantir des conditions de vie

minimales. Le rapport met en garde contre le risque d'activisme et d'épuisement des frères en raison de la charge élevée d'activités sociales et paroissiales, et demande de trouver un équilibre entre l'identité carmélitaine et le service pastoral. Enfin, il a été proposé d'entamer le processus de constitution d'un Vicariat régional.

Cameroun

Les Pères Définites Jean-Baptiste Pagabeleguem et Philbert Namphande ont effectué la Visite de la Mission du Cameroun du 1er au 24 janvier 2026, avec la participation, en fin de Visite, du Père Général. La Mission du Cameroun appartient au Commissariat de Lombardie et compte deux communautés de frères (une paroisse et un séminaire), trois monastères de moniales et trois fraternités du Carmel Séculier (OCDS). Il y a 11 profès solennels camerounais (dont 3 hors de la mission), 4 provenant d'autres Circonscriptions, 9 profès temporels et 5 novices.

Cette Visite a mis en évidence le grand potentiel de notre présence au Cameroun et a permis, dans le même temps, de définir une feuille de route claire pour redynamiser l'identité carmélitaine. Afin d'améliorer la cohésion interne et la qualité de la communication entre les frères, il est proposé de revenir aux sources à travers l'étude commune de la Déclaration sur le charisme carmélitain-thérésien. Des espaces de dialogue transparent seront encouragés et la vie communautaire sera repensée afin que la confiance et le soutien mutuel soient la norme, et non l'exception.

Cette Visite a mis en évidence le grand potentiel de notre présence au Cameroun et a permis, dans le même temps, de définir une feuille de route claire pour redynamiser l'identité carmélitaine. Afin d'améliorer la cohésion interne et la qualité de la communication entre les frères, il est proposé de revenir aux sources à travers l'étude commune de la Déclaration sur le charisme carmélitain-thérésien. Des espaces de dialogue transparent seront encouragés et la vie communautaire sera repensée afin que la confiance et le soutien mutuel soient la norme, et non l'exception.

Il convient également d'améliorer le climat de formation et la discipline spirituelle au Théologat, en veillant à ce que les jeunes grandissent dans un environnement de respect et de silence contemplatif. Une période de trois ans pendant laquelle aucun nouveau postulant ne sera admis a été instaurée afin de permettre à la communauté actuelle de se consolider et de créer un climat fraternel et serein avant d'accueillir de nouvelles vocations. Les formateurs vivront en contact direct avec les étudiants afin de garantir un apprentissage constant et proche de la vie carmélitaine. De même, la formation permanente et le renouveau personnel seront encouragés, en tenant compte du besoin de certains frères de renouer avec l'essence du charisme après des années de service intense.

En matière d'administration économique, il convient de professionnaliser la gestion administrative et de clarifier les titres de propriété des biens afin de garantir la sécurité juridique de la mission. Des protocoles de présentation des comptes plus clairs seront mis en place et les démarches auprès des diocèses locaux en vue de régulariser la situation foncière seront accélérées. L'objectif est de parvenir à une autonomie responsable qui permette à la mission d'être autosuffisante à long terme.

Le Définitoire Général s'engage à assurer une présence plus fréquente et plus proche. À cette fin, la Visite Générale demeurera ouverte. En novembre 2026, une Visite de suivi sera effectuée pour analyser les résultats obtenus et procéder aux ajustements nécessaires, afin que le

Carmel au Cameroun parvient à une authenticité renouvelée, centrée sur la prière, le respect mutuel, la fraternité, l'obéissance et le service de l'Église. La Mission du Cameroun doit être rattachée à une Province pour un meilleur accompagnement.

Suivi des Visites

Certaines Circonscriptions nous ont envoyé, comme cela est prévu, un rapport sur la mise en œuvre des conclusions de la Visite Générale.

Allemagne

La Province a décidé de collaborer avec l'Autriche et la Croatie dans le domaine de la formation initiale, en participant au noviciat commun de Graz. Ratisbonne (Regensburg) sera la communauté chargée d'accueillir les candidats potentiels et il est prévu de renforcer l'équipe de promotion des vocations. Des progrès ont été réalisés en matière de transparence financière, chaque communauté transmettant désormais ses bilans mensuels au gouvernement provincial. D'autres sujets, tels que l'avenir de la communauté de Birkenwerder et du centre spirituel, ainsi que le programme global de la Province, seront abordés lors du prochain Chapitre provincial en mai.

Madagascar

Chaque communauté a réaffirmé son engagement à mettre en place des récréations selon le style carmélitain et à lire en commun la Déclaration sur le charisme. En ce qui concerne la gestion économique, une équipe de travail a été constituée, l'utilisation d'un logiciel commun a été mise en place dans les communautés, et le Conseil du Commissariat a rencontré les communautés pour aborder les défis liés à cette gestion.

Burundi-Rwanda

L'identité et la formation sont considérées comme le défi prioritaire et le plus exigeant. C'est pourquoi un effort particulier est actuellement fait pour former les formateurs, sachant que l'avenir de la Circonscription dépend de la qualité de la formation dispensée. Du point de vue économique, des efforts sont faits pour progresser vers une autonomie effective, en gérant les ressources en toute transparence et en recherchant des sources de revenus au niveau local. Le rapport souligne l'importance d'un discernement constant en dialogue avec la Province de Cracovie (à laquelle ils appartiennent) et avec le Définitoire Général. Le document réaffirme l'engagement des frères du Burundi-Rwanda à continuer de grandir dans la fraternité et la fidélité au charisme.

Sénégal

La communauté de Keur Mariama a donné la priorité au projet de construction d'une nouvelle maison d'accueil. L'accompagnement vocationnel a été renforcé grâce à la création d'une équipe qui se réunit tous les trimestres pour coordonner la formation. L'évêque de Kaolack a salué le travail de la communauté, soulignant son engagement dans la paroisse rurale de Ndiaffate, ses cours au séminaire et la participation d'un frère au conseil économique du diocèse.

Soulignons l'existence d'un petit *Groupement d'Intérêt Économique* (GIE) qui, outre la création d'emplois pour les femmes de la région, favorise une culture d'autogestion et de responsabilité financière chez les jeunes en formation, même si les bénéfices économiques sont encore minimes. Les frères ont acquis un terrain à Dakar en vue d'une nouvelle implantation.

Chili

Suite à la célébration de l'Assemblée capitulaire du Commissariat et sur la base des informations transmises par l'actuel Commissaire, le P. Cristhian Ogueda, et par le P. Martín Martínez, Définitiveur et Visiteur Général, nous avons pu constater les progrès réalisés ces dernières années. Nous avons donc décidé de clore la Visite Générale qui était restée ouverte.

Chapitres triennaux

Nous nous trouvons en pleine période de célébration des Chapitres triennaux des Circonscriptions de l'Ordre. Nous recevons actuellement les rapports et la documentation que chaque Assemblée Capitulaire doit envoyer à la Maison Généralice. Nous suivons avec attention le déroulement de chacune d'entre elles. Les Définitiveurs ont rendu compte des Assemblées auxquelles ils ont participé jusqu'à présent.

En ce qui concerne les Chapitres triennaux, la mise en conformité des différents types de Circonscriptions existantes progresse. Comme cela a été décidé lors du Définitoire Extraordinaire de Lisieux (septembre 2023), il s'agit de revenir à ce qui est déjà inscrit dans notre droit propre, et dont la pratique récente s'était éloignée. Trois types de Circonscriptions sont retenus : une autonome (Province et, exceptionnellement, Semi-Province), une dépendant d'une Province (Vicariat Régional) et une dépendant du Définitoire Général (Commissariat). Les Délégations Générales deviennent des Commissariats, dotés de leurs propres Statuts, et les Délégations Provinciales doivent devenir des Vicariats Régionaux lorsque les conditions le permettent, bien qu'il reste possible au Provincial de nommer un Délégué pour certaines maisons éloignées du centre de la Province (*Normes d'application* n° 220), sans que cela implique la création d'une Circonscription. Les Chapitres actuellement en cours sont le moment opportun pour prendre les décisions nécessaires en la matière.

Le Définitoire a publié un texte officiel interprétant les règles relatives à la participation des Vicariats Régionaux aux Chapitres provinciaux (*Normes d'application* n° 158e). Il y a été précisé que le Vicaire et le Délégué n'ont voix active que pour l'élection du Provincial, des Conseillers, du Délégué au Chapitre ordinaire (et de son suppléant) ainsi que pour les décisions non électives, et qu'ils n'ont pas voix active pour l'élection des Supérieurs locaux ou d'autres charges.

Vie des Circonscriptions

Le Définitoire a reçu et examiné plusieurs conventions de collaboration concernant la formation initiale, notamment celles conclues entre l'Autriche, la Croatie et l'Allemagne pour le noviciat interprovincial de Graz (Autriche). Nous avons également examiné certaines conventions permettant à un religieux d'une Province de se mettre au service d'une autre

Province. Dans certains cas, nous avons demandé qu'ils soient révisés, afin de respecter la lettre et l'esprit de nos lois (cf. *Normes d'application* n° 136-137) ainsi que les décisions du Définitoire prises à la suite du Définitoire Extraordinaire de Lisieux (septembre 2023). À cet égard, nous demandons que les conventions entre Provinces conclues précédemment et qui ne répondent pas à ces critères soient mises à jour avant la fin de cette année 2026.

Parmi les questions spécifiques relatives aux Circonscriptions évoquées lors de notre rencontre, nous retenons les suivantes :

Australie

L'actuel Vicariat Régional comprend deux communautés, situées à Perth et à Sydney. Le Définitoire est favorable à l'ouverture d'une procédure visant à créer un Commissariat et à ce qu'il n'y ait à l'avenir qu'une seule circonscription en Australie, qui englobe également les communautés religieuses originaires d'Inde déjà présentes dans le pays.

Israël

Nous suivons avec un vif intérêt la situation en Israël, rendue particulièrement délicate du fait de la conjoncture politique dans la région. La vie de nos religieux est impactée notamment par l'absence de pèlerins. Le P. Canice Iheanyichyukwu, du Nigeria, a récemment rejoint la communauté de Stella Maris. D'autres candidats sont attendus : Varghese Ammakuzhiyil (Province de Delhi), Nathaniel M. Maravilloso (Province des Philippines) et Frédéric Jaworski (Province de Cracovie). Nous avons prévu pour tous ces frères une année de discernement, à l'issue de laquelle nous ferons le point sur leur présence au Moyen-Orient (Mont Carmel et Irak). Nous remercions vivement les Provinces pour leur générosité.

Nous avons fait le point sur l'état d'avancement des projets de rénovation et de construction sur nos propriétés à Wadi es-Siah et à Kikar Paris. Nous avons mis en place une commission composée de religieux d'Israël et de la Maison générale afin de discerner les priorités et opportunités ainsi que favoriser la réalisation des travaux.

Kenya

La mission du Kenya, qui relevait jusqu'à présent de la Province de Washington, va entamer le processus visant à devenir un Commissariat dépendant du Définitoire. Il s'agira d'une situation provisoire destinée à faciliter la collaboration avec d'autres Circonscriptions de la région, conformément à la carte des implantations proposée par le gouvernement général en septembre 2023. Les Délégués du Kenya vont participer pour la dernière fois au prochain Chapitre Provincial de Washington. Ce sera l'occasion de rendre mutuellement grâce pour l'histoire commune vécue jusqu'à présent. On procédera ensuite à la constitution formelle du Commissariat. La Province continuera à apporter, pendant un certain temps, l'aide financière nécessaire au Kenya, par l'intermédiaire de la Maison Généralice.

Conférences des supérieurs d'Afrique

Les deux Définiteurs pour l'Afrique nous ont parlé de la rencontre conjointe des Conférences anglophones et francophones des Supérieurs d'Afrique qui s'est tenue au Nigeria fin janvier. Parmi les thèmes abordés figuraient notamment : le congrès qui se tiendra au Nigeria

en 2029 ; le passage progressif de Délégations provinciales à Vicariats régionaux ; la formation des formateurs.

CICLA Nord

Nous avons discuté de la situation actuelle et des perspectives de collaboration en matière de formation initiale entre les Circonscriptions de la CICLA Nord, qui maintiennent un noviciat commun à Lepaterique (Honduras) et un studentat commun à Mexico (Mexique). Nous encourageons ce type de collaboration interprovinciale dans le domaine de la formation initiale, car cela enrichit la vie charismatique au sein du Carmel d'aujourd'hui.

Corée-Chine

À l'heure actuelle, trois Carmes d'origine chinoise poursuivent leurs études en Espagne et en Italie.

Timor oriental

En collaboration avec la Province du Portugal, qui est à l'origine du projet de mission au Timor oriental, nous sommes toujours à la recherche d'autres Circonscriptions prêtes à collaborer afin de pouvoir reprendre d'une manière solide la présence de l'Ordre dans cette région.

Inde

La Conférence des Provinciaux de l'Inde (IPCI) élabore actuellement un projet visant à créer un éventuel nouveau centre académique carmélitain interprovincial.

Irak

Certains religieux se sont rendus disponibles afin de renforcer la présence de l'Ordre en Irak, où se trouve actuellement le P. Ghadir, ainsi que l'archevêque Mgr Jean Sleiman. Le diacre frère Dominic Pham Dinh Phu, originaire du Vietnam et appartenant à la Province des Philippines, arrivera à Haïfa en vue d'étudier l'arabe. Il sera ordonné prêtre le 21 avril prochain et s'est porté volontaire pour la mission en Irak. Nous espérons et demandons une fois de plus aux Provinciaux et aux Chapitres de bien vouloir penser à proposer des candidats pour la mission en Irak.

Vietnam

À la demande de la Province des Philippines, nous avons approuvé l'érection canonique de la maison de Dong Nai.

Demandes d'aide financière

Nous avons également reçu différentes demandes d'aide financière, que nous avons examinées attentivement et auxquelles nous avons répondu. Nous accordons une attention particulière aux demandes concernant la formation initiale et la présence dans les régions défavorisées. Les projets doivent toujours être clairs et concrets, et être approuvés par les Supérieurs majeurs compétents.

Définitoire extraordinaire

Au cours de notre rencontre, nous avons préparé les détails du Définitoire Extraordinaire, qui se tiendra du 30 août (arrivée) au 9 septembre (départ) à Mexico. Nous avons discerné la rotation des représentants des Circonscriptions afin d'assurer la présence des différentes zones géographiques de l'Ordre (cf. *Constitutions* n° 187). Dans les prochains jours, la convocation officielle sera envoyée avec les détails concernant les participants, le programme prévu et quelques indications pratiques. Nous vous rappelons la nécessité de préparer à l'avance vos demandes de visa pour les pays qui en ont besoin.

Cette rencontre servira à orienter notre regard vers le prochain Chapitre Général : nous accorderons une attention particulière à l'identité charismatique et aborderons des thèmes tels que le style de vie, la formation, la restructuration des Circonscriptions, ainsi que le sens de la mission et des missions pour l'Ordre, entre autres. Outre les thèmes habituels (état de l'Ordre, rapport économique, etc.), certaines sessions seront consacrées à la réflexion sur les divers aspects des attributions et des responsabilités des Supérieurs majeurs, avec la présentation de conférences et de supports utiles pour exercer efficacement ce service.

Curie Générale

Procure Générale

Le Procureur Général, le Père Juan David Noguera, a présenté au Définitoire la situation des différents dossiers et procédures concernant des frères de l'Ordre. Dans l'ensemble, nous progressons dans la résolution des dossiers pendants, même si certains cas sont au point mort pour diverses raisons, certains depuis un bon moment déjà. La nécessaire régularisation canonique des situations irrégulières, qui est parfois lente et complexe, s'effectue toujours dans le souci du bien des personnes concernées et de l'Ordre.

Postulation Générale

Le Postulateur Général, le P. Marco Chiesa, nous a présenté son rapport sur les activités menées au cours de l'année 2025. Parmi les événements marquants, citons la proclamation d'une nouvelle bienheureuse, Eliswa de la Vierge Marie, et de deux nouveaux vénérables, Cunegonda Siwiec et Joachim de Regina Pacis.

En collaboration avec les Archives générales, le catalogage systématique de tout le fonds de la Postulation a été entrepris pour la première fois. De même, on procède actuellement à la restitution aux différents acteurs du matériel des causes que les postulateurs généraux avaient pris en charge à titre personnel. En ce qui concerne les reliques, l'activité s'est concentrée sur leur régularisation et leur contrôle conformément aux nouvelles réglementations en vigueur.

Sur le plan liturgique, nous vous rappelons l'approbation de l'*Editio typica altera* du Propre des messes OCD en latin ainsi que de certains textes propres. Les traductions dans les différentes langues sont en cours, à des rythmes divers. Le dossier de l'édition typique en latin de la Liturgie des Heures de l'Ordre est toujours en attente d'approbation par le Dicastère. Nous avons engagé une collaboration avec l'application *iBreviary*, ce qui nous permettra de disposer

d'une édition numérique de notre Liturgie propre dans certaines langues. Enfin, un *Enchiridion Indulgentiarum* a été publié, rassemblant tous les décrets sur les indulgences accordées à l'Ordre.

Économat Générale

L'Économe Général, le P. Paolo De Carli, a fait le point sur la situation économique de la Maison Généralice et sur plusieurs projets en cours.

L'exercice comptable 2025 est déficitaire, en raison de plusieurs facteurs exceptionnels tels que la hausse des coûts énergétiques, les travaux en cours et les aides envoyées à différentes circonscriptions de l'Ordre. Cependant, la Maison Généralice conserve une assise patrimoniale solide et des fonds qui garantissent sa stabilité et sa pérennité.

L'Ordre a apporté son soutien à de nombreuses régions (Venezuela, Vietnam, Sri Lanka, Indonésie, Cameroun, Burkina Faso, etc.). Un investissement important a été réalisé pour la rénovation du couvent Sainte-Thérèse à Rome, dépendant de la Maison Généralice, ainsi que pour les travaux dans l'oratoire de la paroisse Saint-Pancrace et d'autres interventions structurelles. Une bonne partie des contributions a été affectée au Teresianum (faculté, collège international, communauté de spécialisation...).

Le fonds pour les monastères continue d'afficher un rythme élevé d'entrées et de sorties. Le fonds pour la formation a été partiellement renfloué grâce à un don extraordinaire. En ce qui concerne les relations avec les Provinces, nous avons rappelé l'obligation de nous faire parvenir les bilans comptables triennaux et la responsabilité partagée en matière de viabilité économique. L'attention a été attirée sur la situation de plusieurs Provinces confrontées à des difficultés de communication, à des retards chroniques dans les paiements ou à des systèmes de contribution peu opérationnels.

L'économe général a présenté les prévisions économiques pour 2026 et a insisté sur la nécessité d'élaborer des stratégies visant à garantir la pérennité des grands centres de formation, à renforcer la communication institutionnelle et la transparence économique, ainsi qu'à poursuivre le développement de projets favorisant la stabilité, l'efficacité et le soutien aux communautés les plus démunies.

Le Définitoire a exprimé sa gratitude au Père Paolo De Carli, ainsi qu'à ceux qui l'assistent dans sa gestion économique, pour leur travail assidu et minutieux.

Coopération missionnaire

Le Secrétaire pour la coopération missionnaire, le Père Jérôme Paluku, a présenté au Définitoire son rapport sur l'état et les activités du Secrétariat pour l'année 2025. Rappelons que sa mission principale consiste à conseiller, soutenir, accompagner et aider les frères dans les missions, ainsi qu'à servir de relais entre les missions de l'Ordre et les institutions humanitaires.

Le Secrétariat est financé de deux manières : par les contributions des Provinces et par les dons. Les principales dépenses sont liées aux projets des missions, la priorité étant donnée à ceux qui concernent la formation. Nous constatons que seule la moitié des circonscriptions versent régulièrement leur contribution. C'est pourquoi les relations avec les agences de coopération ont été renforcées. Ces relations sont particulièrement positives avec la CEI (*Conférence épiscopale italienne*). Chaque agence a ses propres règles à respecter si l'on veut conserver leur confiance, car tout projet mal géré, toute utilisation abusive des fonds ou tout

manque d'informations détaillées sur l'utilisation des fonds reçus entraîne une perte de confiance de ces agences envers l'Ordre.

La restauration de notre église paroissiale de Notre-Dame du Mont-Carmel à La Havane (Cuba) avance lentement en raison de la situation du pays. Certains fonds déjà reçus sont conservés au Secrétariat jusqu'à ce qu'ils puissent être utilisés correctement.

Fondation Fiamma Viva

Nous avons consacré une séance à l'assemblée de la « *Fondazione Fiamma Viva ETS* », créée par le Définitoire afin de promouvoir et de financer des projets culturels à Rome et ailleurs. Le responsable financier a présenté son premier bilan officiel. Celui-ci comprend les recettes provenant des dons de particuliers et d'entreprises partenaires, ainsi que les dépenses liées à la constitution, au matériel, aux frais bancaires et aux frais administratifs.

Au cours de la réunion, nous avons discuté de la nécessité de créer des bourses d'études pour renforcer la formation au sein de l'Ordre, de promouvoir la participation au « *5x1000* » en Italie (afin de recevoir davantage de contributions), de préparer du matériel de communication (brochures, informations numériques) et, surtout, d'évaluer des projets culturels tels que la restauration et la future ouverture du musée de l'ancienne pharmacie de la Scala.

Les Carmélites Déchaussées

Le Père Rafał Wilkowski et le Père Juan Pablo Patiño ont présenté au Définitoire un compte rendu de leurs activités en tant que responsables du Secrétariat pour les moniales.

La Commission internationale chargée de la révision des *Constitutions (1991)* poursuit ses travaux. Elle a organisé plusieurs réunions en ligne et prépare sa prochaine réunion en présentiel, qui se tiendra à Ávila au mois de mai. Dans le même temps, les Fédérations et Associations transmettent leurs observations sur la table des matières proposée. Un espace virtuel dédié aux supports de formation a également été créé, où toutes les moniales peuvent accéder aux vidéos et aux documents récemment envoyés.

Nous avons évoqué des situations complexes rencontrées dans plusieurs régions : fermeture de monastères, affiliation à des Fédérations pour assurer un meilleur accompagnement, baisse des vocations, problèmes économiques ou difficultés de gouvernement. Dans tous les cas, il convient de privilégier le discernement, la prudence et la protection des personnes et des communautés. Nous avons constaté avec inquiétude l'apparition de situations qui affectent la sérénité et la maturité de la vie communautaire : tensions internes, exercices inappropriés de l'autorité, phénomènes pseudo-mystiques qui génèrent de la confusion, communautés en apparence stables qui cachent des problèmes profonds, résistance aux décisions des Supérieurs, y compris celles du Dicastère, recherche de moniales dans des pays lointains pour éviter la fermeture de communautés sans perspectives d'avenir. ... Ces faits nous invitent à œuvrer pour une vie contemplative saine, équilibrée et centrée sur l'Évangile, telle que sainte Thérèse d'Ávila l'a voulue.

Au niveau économique, nous tenons tout particulièrement à remercier plusieurs communautés et Fédérations pour leur générosité : grâce à leurs dons généreux, de nombreux monastères en difficulté ont pu bénéficier d'une aide précieuse. Cette solidarité est une

expression concrète de notre fraternité et de notre coresponsabilité. De même, nous continuons à accompagner les communautés qui doivent faire face à des processus de réorganisation, à la vente de biens immobiliers ou à leur restructuration.

Le Secrétariat souhaiterait que, dans toute correspondance officielle adressée à un organisme public, le nom civil soit toujours mentionné, afin d'éviter les confusions dans l'identification des sœurs et des communautés. De même, rappelons l'obligation – prévue par les *Constitutions* – de signaler immédiatement les décès de nos sœurs à la Curie Générale.

Le Carmel Séculier

Avec le Père Ramiro Casale, Délégué pour l'Ordre Séculier, nous avons discuté de la gestion des communautés de l'Ordre Séculier dans différentes régions, en accordant une attention particulière aux défis liés à la communication et à la formation. Plus précisément, nous avons reçu des informations relatives aux communautés de Scandinavie, d'Irak, du Canada, des Pays-Bas, de Hongrie et d'Inde, entre autres. Nous avons examiné et approuvé les modifications proposées aux statuts de Naples et de l'Italie centrale.

La collecte d'informations pour compléter le recensement mondial de l'OCDS se poursuit. Elle sera particulièrement utile pour améliorer le service du gouvernement général auprès de l'ensemble de l'Ordre. De même, la préparation de la Rencontre mondiale de l'Ordre Séculier (Ávila, 22-26 juillet 2026) est bien avancée, avec la participation confirmée de plus de 800 OCDS provenant d'environ 70 pays (pour plus de détails, vous pouvez consulter le site ocdsavila2026.com).

Le P. Ramiro nous a fait part de certains détails concernant la manière dont il entend mener ses visites aux communautés : il souhaite être une présence fraternelle et un élément de communion avec l'ensemble de l'Ordre, en particulier dans les lieux où les relations avec les frères ou les sœurs sont plus difficiles. Il a annoncé sa prochaine visite en Argentine et au Chili le mois prochain.

Ces derniers jours, nous avons accueilli pendant une journée le nouveau Prieur Général (Desiderio García) et le Conseil Général des Grands Carmes (OCarm). Nous avons échangé sur des sujets d'intérêt commun. Ils nous ont parlé de leur dernier Chapitre Général, célébré en Indonésie en septembre dernier, ainsi que des premières étapes de ce nouveau sexennat. Nous avons également abordé, entre autres, la situation actuelle de nos deux Ordres dans le monde, le centenaire de saint Jean de la Croix, le centenaire de l'approbation pontificale de la Règle du Carmel et d'autres anniversaires, ainsi que le processus de rénovation des *Constitutions*.

Au terme de ces rencontres du Définitoire, nous nous apprêtons à vivre, avec toute la communauté de la Maison Généralice, notre retraite annuelle. Celle-ci nous préparera à célébrer avec toute la ferveur et la foi nécessaires le Triduum Pascal, et à entrer ainsi dans le temps et la joie de la Résurrection. En cette année qui lui est consacrée, nous répondons à l'invitation de

saint Jean de la Croix à fixer notre regard sur le Crucifié, qui, sur la croix, donne sa vie par amour pour l'humanité. Il l'évoque magnifiquement dans le poème simple et profond « Le pastoureau » :

*Puis après un long temps, il monta
sur un arbre, ouvrit ses beaux bras,
et mort il demeura, pendu par eux,
le cœur d'amour fort blessé.*

Sainte fête de Pâques à vous tous,
Bien fraternellement,

P. Miguel Márquez Calle, *Préposé Général*

P. Agustí Borrell i Viader

P. Pius James D'Souza

P. Philbert Namphande

P. Roberto Maria Pirastu

P. Christianus Surinono

P. Martín Martínez Larios

P. Christophe-Marie Baudouin

P. Jean-Baptiste Pagabeleguem